

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N ° 140 – Le 02 octobre 2009

Le gouvernement augmente le point d'indice de 0,3 % au 1^{er} octobre 2009. Pour la CFTC le compte n'y est pas !

Le décret n° 2009-1158 du 30 septembre 2009, signé par le Président de la République et publié au Journal Officiel du 1^{er} octobre 2009, porte majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation, de 0,3 % à compter du 1^{er} octobre 2009 .

Il s'agit d'une mesure unilatérale du gouvernement, intervenant après l'augmentation de 0,5% au 1^{er} juillet 2009. Pour la CFTC c'est nettement insuffisant, car le pouvoir d'achat des fonctionnaires reste en baisse depuis plusieurs années.

L' EVOLUTION AU 1^{er} OCTOBRE 2009

La valeur annuelle du traitement, afférent à l'indice 100 majoré et soumis aux retenues pour pension est fixée à 5 528,71 € à compter du 1^{er} octobre 2009. Il augmente de 0,3 % (5512,17 euros au 1/07/2009)